



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

**DECLARATION LIMINAIRE
REUNION D'ETAPE - DEUX DERNIERS CHANTIERS –
Concertation « Refonder le contrat social avec les agents publics »
Du 30 OCTOBRE 2018**

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Une fois n'est pas coutume, Force Ouvrière lira une déclaration liminaire pour cette réunion dite d'étape des chantiers 3 et 4 pour « *refonder le contrat social avec les agents publics* » tant les enjeux sont importants pour les agents et les usagers.

Force Ouvrière vous avait demandé, dès l'ouverture des discussions, de reporter les pistes sur l'évolution de la politique de rémunération des fonctionnaires au regard de leur impact sur l'éventuelle future réforme des retraites. Contrairement à votre propre engagement pris à l'ouverture des discussions et malgré notre nouvelle demande du vendredi 26 octobre dernier, vous avez souhaité maintenir ce chantier et en faire un point d'étape, ce que nous regrettons.

C'est avec la plus grande solennité que nous souhaitons vous alerter sur les effets néfastes des projets que vous vous préparez à formaliser à travers un futur projet de Loi.

Sur les deux premiers chantiers, et après un point d'étape en juillet dernier qui semble malheureusement conclusif, aucune autre réunion n'ayant été programmée depuis, vos objectifs de supprimer le CHSCT (pour l'intégrer dans le CT) et de renvoyer l'égalité de traitement des agents à des règles souples de gestion locale en remplacement des CAP ou encore de recourir à davantage de personnels non titulaires (de fait précaires) en remplacement de fonctionnaires, ne seront jamais partagés par Force Ouvrière.

Les chantiers 3 et 4 que l'on peut résumer par la rémunération au mérite et la mobilité imposée par des suppressions de postes ou de missions sont dans la même veine que les 2 premiers, à savoir la remise en cause du statut général des fonctionnaires, et notamment la séparation du grade et de l'emploi et le principe de carrière.

Après le protocole PPCR, rejeté par FO, qui a entraîné des allongements de carrière, la suppression des temps de service à la Fonction publique d'Etat et la durée minimale dans les autres versants de la Fonction publique pour quelques maigres points d'indice auto-financés notamment par le transfert primes-points, vos scénarii sur la rémunération individuelle à nouveau auto-financée seraient la double peine pour les agents. De plus, PPCR a conforté le gel de la valeur du point d'indice, en plaçant sa revalorisation sous des indicateurs macro-économiques, outils de la politique d'austérité.

On peut par ailleurs s'interroger de vos choix sur la politique de rémunération au regard de l'égalité salariale femme/homme. Sur ce point également, contrairement à vos engagements, vous imposez aux organisations syndicales de prendre position par rapport à votre protocole sur l'égalité femme/homme pour le 26 novembre, étonnamment à quelques jours des élections professionnelles du 6 décembre. Nous vous avons demandé de reporter la signature de ce protocole après le résultat des élections professionnelles, ne serait-ce que pour donner du crédit à la représentation des organisations syndicales

signataires, vous avez refusé pour des prétextes budgétaires, mais personne n'est dupe de l'aspect politique de ce dossier.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, durant cette campagne électorale pour les élections professionnelles, Force Ouvrière a, de nouveau, pu constater à quel point les fonctionnaires et agents publics sont investis dans leurs missions pour répondre aux attentes des usagers et ce malgré l'insuffisance des effectifs et la réorganisation ou la suppression de nombreux services dans les trois versants de la Fonction publique.

Les fonctionnaires et agents publics prennent comme une provocation les propos tenus ce week-end par le ministre Darmanin, qui ne font qu'en rajouter dans une situation intolérable, alors qu'ils exigent plus de moyens matériels et humains pour maintenir leurs services, leurs missions et la qualité du service rendu.

Les agents n'acceptent pas que cet investissement sans aucune reconnaissance de ce gouvernement nous amène droit dans le mur. Les personnels sont fatigués, ils saturent de ce combat quotidien pour assurer leurs missions et cette dégradation continue des conditions de travail et de vie est responsable de nombreux burn-out, et ne peut être exclue des nombreux suicides rencontrés sur les lieux de travail notamment.

Dans le même temps, la surdit  du gouvernement et des employeurs publics oblige les représentants syndicaux et les personnels à se mobiliser, occuper les sites de travail (les exemples des hôpitaux de Vierzon et du Blanc sont emblématiques et ce ne sont pas les seuls) et parfois malheureusement s'engager dans des grèves de la faim. Les risques que comportent ces actions et les difficultés qui pourraient en découler seront de la responsabilité du Gouvernement.

La Fonction publique représente 20 % de l'emploi salarié dans ce pays, vous en êtes le porte-parole politique. Contrairement à la pensée unique, la satisfaction des marchés financiers et les injonctions européennes (notamment les 3 % de déficit public, imposés par le Traité de Maastricht) ne sont pas, et ne peuvent pas, être l'unique réponse apportée aux fonctionnaires et agents publics.

30 milliards d'économies sur le quinquennat avec 50 000 suppressions de postes à l'Etat, 70 000 à la territoriale et 1,2 milliards d'économies sur la masse salariale des hôpitaux, soit 30 000 postes supprimés à l'hospitalière, est-ce cela votre projet pour le service public ?

Le Gouvernement ne peut pas répéter à l'envi que l'avenir des personnels se résume au gel de la valeur du point d'indice, aux suppressions de postes et à des mobilités forcées.

Chaque jour qui passe, la situation des services et les conditions de travail et de vie des agents publics se dégradent. Par cette déclaration formelle, Force Ouvrière tient à nouveau à vous en alerter. Il est évident que notre organisation syndicale apportera tout son soutien aux personnels qui luttent pour défendre une certaine notion du service public, le statut général des fonctionnaires et un modèle social fondé sur la solidarité et non le chacun pour soi.